



Vingt ans d'évolution du tissu productif La Champagne-Ardenne conserve ses spécificités

Fin 2011, 531 700 emplois sont comptabilisés en Champagne-Ardenne, soit 2,0 % de ceux de France métropolitaine. Entre 1990 et 2011, l'emploi dans la région a légèrement diminué (-0,1 % par an en moyenne). Les importantes créations de postes dans le tertiaire n'ont pas compensé totalement les suppressions dans l'industrie et l'agriculture. Le tissu productif diffère fortement de celui du reste de la France métropolitaine et demeure très spécialisé. Première région contributrice à la création de richesse pour l'agriculture (10,2 % de la valeur ajoutée métropolitaine du secteur), elle est aussi la deuxième pour le poids des industries agroalimentaires dans son économie (4,5 %). L'industrie reste très spécialisée dans la métallurgie et le textile en dépit de l'impact des mutations et des crises économiques. Le tertiaire marchand est toujours moins développé qu'en moyenne nationale, notamment dans les activités liées à la présence de la population et celles à forte valorisation.

Hervé Loiseau, Monique Saliou, Insee

Fin 2011, la Champagne-Ardenne compte 531 700 emplois salariés et non-salariés, soit 2,0 % de l'emploi de France métropolitaine (figure 1). L'industrie, industries agroalimentaires (IAA) comprises, et l'agriculture occupent une place plus importante dans la région qu'en moyenne nationale : 16,6 % de l'emploi total relèvent de l'industrie, soit 3,7 points de plus qu'en France métropolitaine, et la part de l'agriculture y est plus de deux fois supérieure (6,0 % pour 2,5 % en France métropolitaine).

Principal employeur, le tertiaire rassemble 71,0 % de l'emploi total, contre 78,1 % en France métropolitaine. Les services marchands, moins développés dans la région, représentent 38,8 % de l'emploi pour une part nationale de 47,7 %. En revanche, les services non marchands (éducation, action sociale...) sont plus présents en Champagne-Ardenne (32,2 % de l'emploi total contre 30,4 % en France métropolitaine).

Au cours des vingt dernières années, la mondialisation de l'économie et les mutations technologiques et organisationnelles se sont accompagnées d'importantes pertes d'emplois dans les secteurs primaire et secondaire. Les régions de tradition industrielle et agricole du nord et de l'est du pays sont les plus touchées. L'industrie champardenaise a perdu 51 000 emplois entre 1990

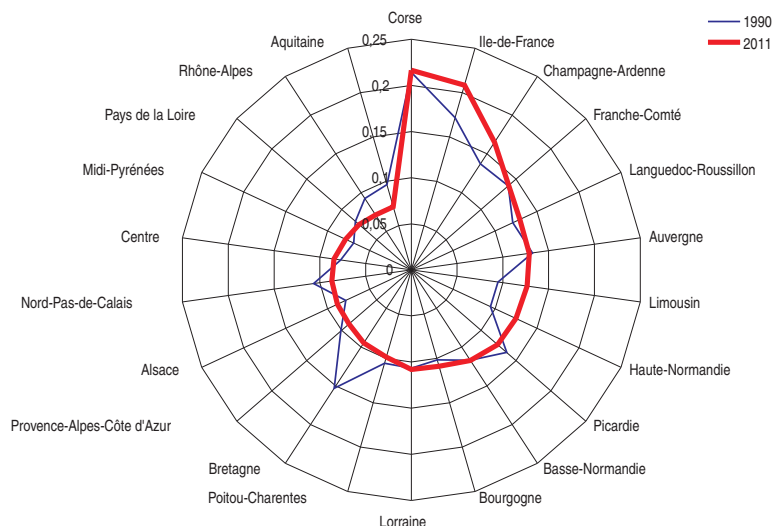
et 2011, soit une baisse de -2,2 % par an, plus importante qu'en France métropolitaine (-1,6 %). Dans l'agriculture, 17 100 emplois ont été supprimés. Les pertes, -2,0 % en moyenne par an, y sont moindres qu'en France métropolitaine (-2,6 %) et ont concerné les non-salariés. Le tertiaire a gagné 56 500 emplois, pour partie grâce au secteur public, au développement de l'intérim et à l'externalisation

1 L'emploi total par grand secteur et évolution entre 1990 et 2011

Emploi total	Nombre d'emplois en 2011	Évolution 1990-2011 (en nombre)	Évolution annuelle moyenne 1990-2011 (en %)		Structure en 2011 (en %)	
			Champagne-Ardenne	France métropolitaine	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Agriculture	31 777	-17 062	-2,0	-2,6	6,0	2,5
Construction	33 896	1 429	0,2	0,1	6,4	6,5
Industrie	88 097	-51 009	-2,2	-1,6	16,6	12,9
Services marchands	206 666	32 537	0,8	1,4	38,8	47,7
Services non marchands	171 228	23 942	0,7	1,1	32,2	30,4
Ensemble	531 664	-10 163	-0,1	0,6	100,0	100,0

Champ : France métropolitaine au lieu de travail, données brutes
Source : Insee, Estel au 31 décembre

2 La spécificité globale des régions selon la valeur ajoutée



Note de lecture : En 2011, la Champagne-Ardenne est la 3^e région ayant la structure sectorielle, en termes de valeur ajoutée, la plus spécifique par rapport à celle du reste de la France métropolitaine ; son indice de spécificité globale a augmenté entre 1990 et 2011, passant de 0,14 à 0,16.

Source : Insee, comptes régionaux base 2005

par l'industrie de certaines activités de services. Ce phénomène est néanmoins moins marqué et plus tardif en Champagne-Ardenne. En vingt ans, l'emploi total diminue de 0,1 % par an, alors qu'il augmente de 0,6 % en France métropolitaine.

Un tissu productif très spécialisé

La Champagne-Ardenne est une région dont la structure sectorielle du tissu productif diffère fortement de celle du reste du territoire national. En 2011, elle se situe au 3^e rang des régions les plus spécifiques derrière la Corse et l'Île-de-France (*définitions et figure 2*) en termes de valeur ajoutée, et au 7^e rang en termes d'emploi salarié. Cette forte spécificité globale de la région s'explique non seulement par une

structure sectorielle beaucoup plus orientée qu'ailleurs vers l'agriculture, les IAA et la fabrication de produits industriels, mais aussi par des activités tertiaires, pour la plupart nettement moins présentes.

Depuis 1990, la spécificité globale régionale en termes d'emploi salarié s'amointrit car la répartition de l'emploi par secteur d'activité s'est rapprochée de celle des autres régions. En revanche, selon la valeur ajoutée, elle se renforce en raison du fort développement de la spécialisation dans les activités agricoles et agroalimentaires, du maintien de la spécialisation dans la fabrication de produits industriels (métallurgie, textile...), et d'un développement plus faible des activités tertiaires à forte valorisation (*figure 3*).

Forte présence de l'agriculture et des IAA

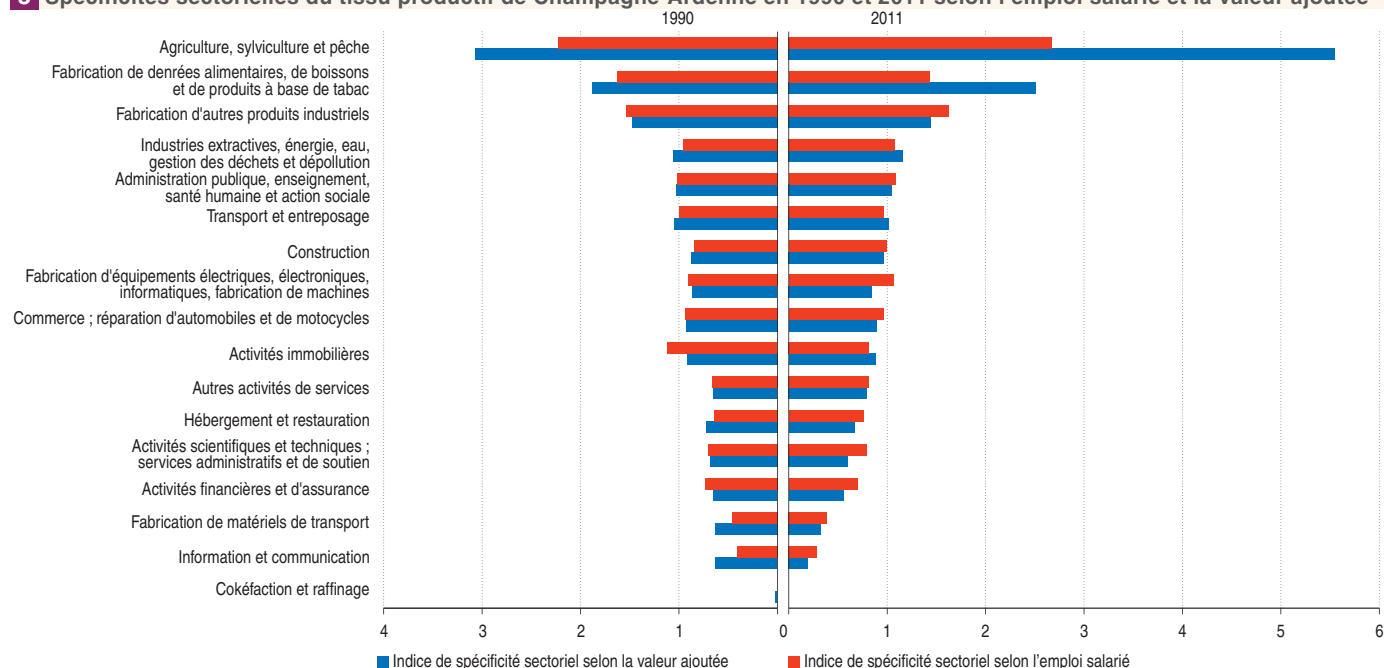
En 2011, la Champagne-Ardenne génère 10,2 % de la valeur ajoutée de l'agriculture métropolitaine. Elle se place au 1^{er} rang des régions contributrices à la création de richesse nationale du secteur. La spécificité agricole selon la valeur ajoutée est aussi la plus élevée des régions métropolitaines : le poids de ce secteur dans la valeur ajoutée régionale est 5,6 fois plus important qu'en France métropolitaine (*figure 3*). Déjà très importante en 1990 (3,1), cette spécificité s'est accrue en vingt ans.

Diversifiée, l'agriculture présente néanmoins de fortes spécialisations. La culture de la vigne, qui rassemble 60,3 % des 12 000 salariés agricoles (*figure 4*), occupe une place prépondérante. Cette activité est peu concentrée : 14 360 établissements s'y consacrent, dont 11 000 sans salarié. Elle est très présente dans la Marne où sont localisés 81,8 % des établissements et 78,6 % des salariés. Seulement 7,0 % des effectifs travaillent dans un établissement contrôlé par un groupe, dont 4,7 % par des groupes régionaux.

La 2^e activité agricole en termes d'emploi salarié est la culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses. Peu concentrée et plus uniformément répartie sur le territoire que celle de la vigne, elle regroupe 14,4 % des salariés agricoles et compte 8 850 établissements, dont 7 460 sans salarié. La Marne concentre 44,7 % des établissements.

La spécificité agricole de la région a favorisé le développement des industries de transformation des produits de l'agriculture. Ce secteur génère 4,5 % de la valeur ajoutée régionale. La Champagne-Ardenne

3 Spécificités sectorielles du tissu productif de Champagne-Ardenne en 1990 et 2011 selon l'emploi salarié et la valeur ajoutée



Note de lecture : En Champagne-Ardenne, la spécificité de l'agriculture (selon la valeur ajoutée) s'établit à 5,6 en 2011 : le poids de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche dans la valeur ajoutée régionale, est 5,6 fois supérieur à celui du même secteur dans la valeur ajoutée de France métropolitaine.

Source : Insee, comptes régionaux base 2005, estimations d'emploi au lieu de travail au 31 décembre

4 Emplois salariés par secteur d'activité et évolution entre 1990 et 2011

Secteur d'activité	Champagne-Ardenne		France métropolitaine		Évolution annuelle moyenne 1990-2011 (en %)	
	Emplois salariés en 2011 (milliers)	soit en %	Emplois salariés en 2011 (milliers)	soit en %	Champagne-Ardenne	France métropolitaine
Agriculture	12,1	2,5	225,6	0,9	0,4	0,2
Industrie	85,4	17,9	3 252,4	13,6	-2,2	-1,6
<i>dont : Industrie hors industries agricoles et alimentaires</i>	<i>69,6</i>	<i>14,6</i>	<i>2 700,0</i>	<i>11,3</i>	<i>-2,3</i>	<i>-1,8</i>
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	15,8	3,3	552,4	2,3	-1,4	-0,1
Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	10,5	0,0	///	-3,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, et de machines	9,5	2,0	448,0	1,9	-1,8	-1,9
Fabrication de matériels de transport	2,8	0,6	364,9	1,5	-2,8	-1,3
Fabrication d'autres produits industriels	49,4	10,3	1 514,2	6,3	-2,7	-2,3
<i>dont : Fabrication de textiles, industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure</i>	<i>4,8</i>	<i>1,0</i>	<i>113,2</i>	<i>0,5</i>	<i>-6,4</i>	<i>-6,1</i>
<i>Métallurgie et fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements)</i>	<i>20,1</i>	<i>4,2</i>	<i>399,5</i>	<i>1,7</i>	<i>-2,2</i>	<i>-1,8</i>
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	7,8	1,6	362,4	1,5	0,4	0,5
Construction	28,4	5,9	1 429,7	6,0	0,3	0,2
Tertiaire marchand	186,6	39,1	11 331,4	47,5	1,0	1,6
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	58,7	12,3	3 040,0	12,7	0,3	0,8
Transports et entreposage	26,2	5,5	1 352,7	5,7	-0,2	0,6
Hébergement et restauration	14,1	3,0	931,9	3,9	2,3	2,2
Information et communication	4,0	0,8	699,6	2,9	-0,4	2,0
Activités financières et d'assurance	11,7	2,5	837,9	3,5	-0,2	0,8
Activités immobilières	3,9	0,8	237,4	1,0	-1,7	0,4
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	46,4	9,7	2 909,7	12,2	2,5	2,7
Autres activités de services	21,6	4,5	1 322,1	5,5	3,3	2,9
Tertiaire non marchand	164,8	34,5	7 615,5	31,9	0,7	1,1
Emploi salarié total	477,2	100,0	23 854,6	100,0	0,1	0,8

Champ : France métropolitaine au lieu de travail, données brutes
Source : Insee, Estel au 31 décembre

est au 2^e rang des régions en termes de poids des IAA dans l'économie, derrière la Bretagne (4,7 %). L'indicateur de spécificité de ce secteur est ainsi élevé et s'est renforcé depuis 1990, passant de 1,9 à 2,5 en 2011. Les IAA emploient 16 000 personnes, soit 3,3 % des salariés champardennais, part supérieure à la moyenne nationale (2,3 %).

La fabrication des vins effervescents, qui comprend la production du champagne concentre 29,0 % des effectifs des IAA de la région en 2011 et 1,1 % de l'emploi salarié. Contribuant grandement à la richesse régionale, le champagne est aussi le 1^{er} poste des exportations champardennaises.

La production du champagne repose notamment sur des grands établissements ou des « maisons de champagne », rattachés à des groupes ou à des coopératives régionales. Cette activité est beaucoup plus concentrée que la culture de la vigne : 87,2 % des salariés travaillent dans un établissement contrôlé par un groupe, dont 37,4 % par un groupe régional. La production est aussi très localisée : 83,2 % des établissements et 95,7 % des salariés sont dans la Marne.

Les IAA sont également spécialisées en Champagne-Ardenne dans la transformation et la valorisation de ressources agricoles (céréales, betteraves, luzerne...). Ce domaine est couvert par un pôle de compétitivité, le pôle « Industries et Agro-Ressources » (IAR), qui a pour vocation le développement de la chimie du végétal et des biotechnologies industrielles. Principal employeur du secteur, le groupe régional « Cristal Union », producteur de sucre, est affilié à ce pôle.

Une industrie toujours spécialisée dans la métallurgie et le textile

En 2011, l'industrie champardennaise, hors IAA, emploie 69 600 salariés, soit 14,6 % des salariés régionaux. Depuis 1990, près de 45 000 emplois ont été supprimés, soit une baisse de -2,3 % par an en moyenne, plus forte qu'en France métropolitaine (-1,8 %). La région est surtout spécialisée dans la fabrication d'autres produits industriels, qui comprend la métallurgie et fabrication d'autres produits métalliques (hors machines et équipements) ainsi que le textile et les industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure, secteurs traditionnels de l'industrie régionale. Le poids de ces activités dans la valeur ajoutée (respectivement dans l'emploi salarié) est 2,5 fois (respectivement 1,4 fois) supérieur à la moyenne nationale, comme en 1990.

En 2011, le secteur de la métallurgie et la fabrication de produits métalliques demeure le secteur industriel qui emploie le plus de personnes dans la région (20 100), soit 4,2 % de l'emploi. Pourtant, entre 1990 et 2011, ses effectifs reculent de 2,2 % par an, plus fortement qu'en France métropolitaine (-1,8 %). Il comprend des activités directement liées à l'industrie automobile (telles la fonderie de fonte, la mécanique métallique) avec des établissements importants dépendant des grands groupes automobiles comme « Peugeot Citroën automobile SA », mais aussi de nombreuses PME indépendantes de sous-traitance. Dans les Ardennes, la métallurgie relève largement

de la filière automobile, alors que dans la Haute-Marne, elle est beaucoup plus diversifiée. Les Ardennes et la Haute-Marne concentrent 72,4 % des emplois du secteur. En particulier, tous les établissements de la fonderie de fonte y sont installés. Cette activité, très ancrée en Champagne-Ardenne, compte 4 800 salariés (42,3 % de l'emploi salarié national de ce sous-secteur) et est organisée autour d'une vingtaine d'unités. Certaines appartiennent au pôle de compétitivité « Materialia », qui intervient dans les domaines des matériaux et procédés innovants de transformation et de recyclage des métaux.

La fabrication de textiles et les industries de l'habillement, du cuir et de la chaussure constituent aussi une spécialisation de la Champagne-Ardenne. Fortement exposé à la concurrence étrangère, ce secteur a perdu, depuis 1990, trois quarts des salariés, comme en France métropolitaine. De grandes entreprises ont fermé, d'autres ont réorienté leur activité vers des produits de marque ou, grâce à des efforts d'innovation, se sont tournées vers la production de textiles techniques pour répondre à des besoins spécifiques pour le bâtiment, la défense et le médical. En 2011, ce secteur, très concentré, emploie 4 800 salariés dans la région (4,2 % des effectifs nationaux), essentiellement dans l'Aube (64,4 %). Les dix établissements les plus importants (« Petit Bateau », « Devanlay »...) rassemblent 58,3 % des effectifs et 86,3 % des salariés travaillent dans des établissements contrôlés par des groupes.

Définitions

Les indicateurs de **spécificité** permettent de comparer la structure sectorielle d'une zone d'étude à celle d'une zone de référence et indiquent si la zone est spécialisée dans certaines activités. Ils peuvent être calculés pour un secteur particulier (**indice de spécificité sectoriel**) ou de façon synthétique, en considérant l'ensemble des secteurs (**indice de spécificité globale** de Krugman).

L'**indice de spécificité sectoriel** est le rapport du poids d'un secteur dans une zone d'étude (ici la région), au poids de ce même secteur dans la zone de référence (ici la France métropolitaine). Un indice inférieur à 1 (respectivement supérieur à 1) signifie que le secteur est sous-représenté (respectivement surreprésenté) dans la région par rapport à la moyenne métropolitaine.

L'**indice de spécificité globale** d'une zone est la somme pondérée des écarts à 1 des indices de spécificité sectoriels de la zone considérée (calculés en référence à la France métropolitaine hors de la zone), en valeur absolue. Il mesure l'écart entre la structure de la zone et celle du reste du territoire de référence. Cet indice, compris entre 0 et 1, est nul si la zone ressemble parfaitement au reste du territoire et tend vers 1, plus la zone est spécialisée dans des activités spécifiques.

Le périmètre retenu pour suivre les **secteurs technologiquement innovants** s'inspire d'un ensemble de travaux d'analyse économique réalisés par l'Insee, la DGE (ex DGCIS) et l'OCDE. Il inclut les secteurs liés aux technologies de l'information et de la communication (TIC), aux produits pharmaceutiques, aux biotechnologies et aux nouveaux matériaux. L'appartenance à l'un de ces secteurs, dit innovants, est définie à partir de l'activité principale exercée par chaque établissement d'une entreprise.

Très faible spécificité dans les activités tertiaires à forte valorisation

L'emploi des activités scientifiques et techniques, de services administratifs et de soutien, a un peu moins progressé depuis 1990 dans la région (+2,5 % par an en moyenne) qu'en France métropolitaine (+2,7 %). Ce secteur a bénéficié du transfert d'effectifs de l'industrie. En 2011, ces activités représentent 9,7 % de l'emploi régional, (12,2 % en France métropolitaine) (*figure 4*), pour 46 400 salariés. La Marne concentre près de la moitié des 12 180 établissements du secteur.

Le retard de développement du tertiaire touche également les activités financières et d'assurance et le secteur de l'information et de la communication, activités à forte valorisation. Ce secteur perd même des emplois depuis 1990. Il représente désormais 0,8 % de l'emploi régional, contre 2,9 % en France métropolitaine.

Les activités liées à la présence de la population, comme le commerce et les services à la personne sont aussi moins présentes qu'en moyenne nationale. Dans un contexte d'évolution démographique peu favorable, les perspectives restent limitées. Toutefois, les besoins croissants liés à l'augmentation

de la population âgée sont porteurs d'une dynamique particulière. Les emplois du secteur hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement ont doublé en vingt ans, tant en région qu'au niveau national.

L'innovation, vecteur de développement économique

Les activités définies comme « innovantes » (*définitions*) concernent 1,5 % des emplois salariés de Champagne-Ardenne, contre 3,9 % en France métropolitaine. Elles relèvent de la haute technologie (fabrication de composants électroniques ou de matériels optiques...) et couvrent aussi des activités de services, comme l'édition, l'audiovisuel et les télécommunications. La Champagne-Ardenne compte 7 140 emplois « innovants » et est la 20^e région pour la part des salariés concernés. Dans l'industrie, la part régionale de ces emplois dans l'emploi total est de 0,7 % (1,1 % en France métropolitaine). En particulier, la fabrication d'autres fils et câbles électroniques et électriques représente 7,7 % de l'effectif national de cette activité (5^e rang des régions pour la part des emplois concernés), avec notamment « Axon Câble », établissement de plus de 500 salariés, à

Sources

Le dispositif d'**ESTimations d'Emploi Localisées (Estel)** a pour objectif de produire, par une synthèse de sources administratives, des estimations localisées d'emploi cohérentes entre les différents échelons géographiques (France entière, région, département et zone d'emploi) et les secteurs de la nomenclature d'activités. Estel couvre l'emploi total, salarié et non salarié, par secteur d'activité et dénombre les personnes en emploi au 31 décembre selon le concept d'emploi du Bureau international du travail (BIT).

Les **comptes régionaux** sont publiés en **base 2005**, suite notamment à la prise en compte de la nomenclature d'activités NAF « rév2 ». Depuis 2008, l'estimation **des valeurs ajoutées (VA) régionales** des branches marchandes (hors agriculture) repose sur l'utilisation des comptes des entreprises issus du dispositif É sane (Élaboration des statistiques annuelles d'entreprises) et du fichier Clap (Connaissance locale de l'appareil productif). Ce dernier permet d'opérer la régionalisation des comptes des entreprises en fonction de la masse salariale des établissements. La branche agriculture est régionalisée en utilisant les comptes élaborés par le ministère de l'Agriculture. Les VA des établissements sont ensuite agrégées par secteur d'activité et par région.

Montmirail. Ce secteur développe des produits spécifiques dans l'ultra-miniaturisation, la domotique et la télémédecine, pour les marchés de haute technologie tels que l'aéronautique, le militaire, le spatial, l'exploration pétrolière, l'automobile, le médical...

Outre plusieurs clusters, Nogentech, Energic, Club Textile..., les deux pôles de compétitivité présents en Champagne-Ardenne, « Industries et Agro-Ressources » et « Materialia », partagés respectivement avec la Picardie et la Lorraine, sont porteurs de projets et d'innovation. Ils facilitent la structuration de réseaux associant entreprises, prestataires, unités de recherche et de formation. ■

Cette étude est réalisée en partenariat avec la Direccte Champagne-Ardenne.

Insee Champagne-Ardenne

10 rue Édouard Mignot

CS 10048

51721 Reims Cedex

Directrice de la publication :

Laurence Bloch

Rédacteur en chef :

David Bates

ISSN en cours

© Insee 2014

Pour en savoir plus

- « La croissance économique depuis 20 ans en Champagne-Ardenne - Industrie et agriculture : une forte influence sur la croissance », A-V. Lu, [Insee flash n°181](#) - Juin 2014
- « Croissance dans les régions - Davantage de disparités depuis la crise », L. Brière et L. Clément, [Insee première n°1501](#) - Juin 2014
- « Évolution de l'emploi en Champagne-Ardenne - La restructuration industrielle induit de nouvelles formes d'emploi », P. Bouny, A-V. Lu, R. Perron, S. Rigollot, [Insee flash n°148](#) - Juillet 2012

